

VIVRE en SUD #9 SARTHE



DOSSIER
L'ÉQUIPAGES, UN CENTRE SOCIAL
INTERCOMMUNAL AU SERVICE
DE TOUTES LES GÉNÉRATIONS

Aubigné-Racan • La Bruère-sur-Loir • La Chapelle-aux-Choux • Château-l'Hermitage • Chenu • Coulongé • Le Lude/Dissé-sous-le-Lude
Luché-Pringé • Mansigné • Mayet • Pontvallain • Requeil • Saint-Germain-d'Arcé • Saint-Jean-de-la-Motte • Sarcé • Savigné-sous-le-Lude
Vaas • Verneil-le-Chétif • Yvré-le-Pôlin



FRANÇOIS BOUSSARD

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES SUD SARTHE

Une communauté de communes au service des communes

Au cours de l'année, les élus communautaires et municipaux du Sud Sarthe ont finalisé deux documents qui tracent notre feuille de route pour l'avenir proche : le projet de territoire, qui définit nos principaux axes et objectifs d'actions, et le pacte fiscal et financier, qui est l'outil permettant de concrétiser ce projet.

Ce projet de territoire et ce pacte fiscal et financier représentent l'aboutissement de 2 années de travail durant lesquelles les élus du Sud Sarthe ont appris à se connaître pour agir ensemble. Ils sont le fruit d'une co-construction, d'échanges et d'une volonté de partager nos richesses au profit de tous les habitants. Ensemble, nous concevons la communauté de communes comme un lien entre les communes et un facilitateur de projets. Nous affirmons que le bloc communal, constitué de la communauté de communes et des communes, forme un même ensemble cohérent, unitaire et solidaire. L'Opération de Restructuration du Territoire et le programme Petites Villes de Demain viennent accompagner cette démarche en nous garantissant un soutien logistique de l'État.

Développement économique et santé : deux priorités

Dès à présent, le travail commun s'est traduit par des actions concrètes, en particulier, dans deux domaines de compétences au cœur de nos priorités : le développement économique et la santé.

En matière de développement économique, le parc d'activités Loirécopark se remplit mois après mois. Les trois nouveaux bâtiments communautaires sont déjà occupés, nous nous apprêtons à inaugurer une deuxième centrale photovoltaïque et plusieurs projets progressent, tant sur le site de Vaas que sur celui de l'échangeur d'autoroute, jusqu'à présent inoccupé. Nous allons aussi lancer l'édification de locaux professionnels sur la zone d'activités de la Belle Croix, à Requeil. Notre territoire ne sera attractif qu'à la condition de garantir une offre de soins à tous les habitants. C'est pourquoi nous avons recruté une coordonnatrice de santé professionnelle et expérimentée. Celle-ci doit nous permettre de conforter nos liens avec

les professionnels de santé, ainsi qu'avec l'État qui définit la politique de santé à l'échelle des territoires. Le rôle de notre collectivité est d'apporter aux pouvoirs publics, notre expérience du terrain et notre connaissance des attentes exprimées par les habitants. Il est aussi important de travailler au quotidien avec les praticiens déjà présents sur nos communes pour contribuer, tous ensemble, à attirer de nouveaux médecins, à faciliter les transmissions de clientèle...

L'EQUIP'AGES au service de tous

L'attractivité du territoire implique également le renforcement et le déploiement de services transversaux sur toute la communauté de communes. C'est pourquoi nous avons structuré L'EQUIP'AGES, un centre social intercommunal ayant pour vocation d'accompagner chacun d'entre vous dans votre quotidien, à chaque étape de votre vie. Dans cette logique, notre souhait est, à nouveau, d'agir en parfaite complémentarité avec les communes.

Garder sa capacité financière, faire des économies

Ainsi, plus que jamais, nous continuons à co-construire, au profit du bien-être de tous, même si nous sommes conscients que la hausse des prix, en particulier des coûts énergétiques, peut, à moyen terme, entraver notre dynamique. C'est pourquoi, dès à présent, nous veillons à diminuer notre consommation énergétique, afin de conserver notre autonomie financière. Dans cette perspective, nous avons lancé un audit énergétique de nos bâtiments.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2023, à vous et à vos proches. Que celle-ci vous garde en bonne santé et vous garantisse la sérénité, le bonheur et la prospérité.

SOMMAIRE

COMMUNICATION ET
RESSOURCES HUMAINES
Page 3



AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
Pages 4 à 5

DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
Pages 6 à 7

ENVIRONNEMENT
Page 8

TOURISME
Page 9

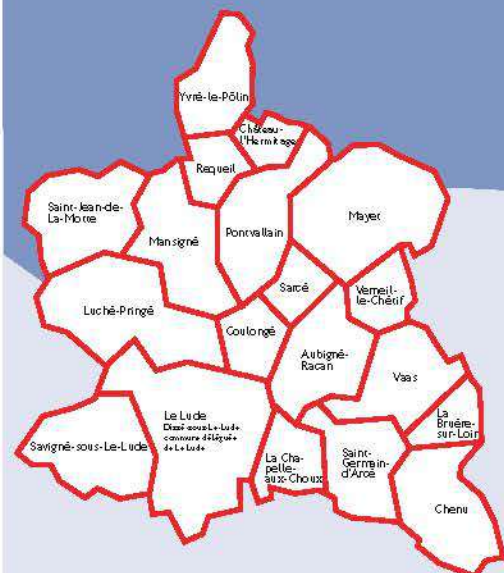
DOSSIER L'EQUIP'AGES
Pages 10 à 15

NOUS CONTACTER



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SUD SARTHE

5, Rue des écoles - 72800 Aubigné-Racan
02 85 29 12 00 - accueil@comcomsudsarthe.fr
www.comcomsudsarthe.fr



SUIVEZ-NOUS
SUR LES RÉSEAUX



Un service communication restructuré

En 2022, le service en charge de la communication de la communauté de communes s'est restructuré. Celui-ci compte désormais deux agents : Manuella Martinez, coordonnatrice communication, et Frédéric Barbin, assistant de communication et chargé de la gestion des réseaux informatiques et numériques. Le service vient en support pour les actions de communication de l'ensemble de la collectivité, travaille à la promotion de la base de loisirs, à Mansigné. Il accompagne également le syndicat mixte de gestion des rivières FLAMM dans le déploiement de ses outils de communication.

Un nouveau film dédié au tourisme



Après avoir initié un premier film sur l'économie, un second sur l'attractivité locale, la communauté de communes a commandé la réalisation d'une troisième vidéo axée sur les activités et les atouts touristiques du territoire Sud Sarthe. Ce travail, piloté par la commission communication a de nouveau été confié à la société de production N°7, implantée à Verneil-le-Chétif.

« En nous appuyant sur la connaissance des communes, nous voulons faire découvrir au public les pépites patrimoniales de notre territoire, tout en mettant en valeur le caractère humain de ce dernier, explique Nicolas Mourier, vice-président. Notre objectif est de donner envie aux familles, de parcourir nos communes. »

Cette courte vidéo, disponible pour tous, début 2023, sera une marque d'attractivité que chacun pourra diffuser largement.



Rendez-vous sur www.comcomsudsarthe.fr !

Le site internet de la communauté de communes se modernise et s'adapte aux pratiques actuelles. Plus moderne et plus dynamique, il s'ouvre sur la vidéo promotionnelle du territoire et propose un agenda des manifestations, des actualités, ainsi qu'un onglet recrutement regroupant les offres d'emploi et permettant la candidature en ligne.



Des outils numériques au service de la coopération intercommunale

Depuis 2021, à l'initiative de la communauté de communes, les agents des 19 communes peuvent échanger des informations au sein d'un groupe de discussion utilisant l'application Discord. Très rapidement, ce dispositif a permis de créer du lien entre les personnels du bloc communal. Au quotidien, ils partagent les connaissances et leurs bonnes pratiques sur tous les sujets professionnels. Ils gagnent en efficacité et en réactivité, dans un esprit convivial et solidaire.

« À l'évidence, ce service, qui ne demande aucun investissement financier, mais de la volonté et de l'énergie, répond à un véritable besoin », affirme Nicolas Mourier.

RESSOURCES HUMAINES

Un dialogue quotidien entre les personnels des communes et de la communauté de communes

Dans le cadre du projet de territoire, les élus communautaires ont réaffirmé la vocation de la communauté de communes à être un lien entre les communes et à favoriser la mise en réseau des agents municipaux. Déjà, des rencontres régulières sont organisées entre secrétaires de mairie autour de thématiques concrètes.

« Face à l'isolement des secrétaires de mairie, notamment dans les plus petites communes, l'outil Discord est une solution aux interrogations du quotidien. Cependant, certaines questions plus techniques comme les sujets traitant de la gestion des ressources humaines nécessitent plus d'échanges. C'est pourquoi nous avons mis en place des groupes de travail qui se réunissent régulièrement autour de thématiques pratiques comme le plan de formation, l'actualisation du temps de travail, l'entretien professionnel, la nomenclature comptable... »

explique Jean-Luc Lorient, vice-président. Les élus participent à ces réunions, où le respect de la liberté de parole et de la confidentialité sont les règles. Notre présence donne du crédit à ces rencontres qui nous enrichissent également. Les retours sont très positifs, au point que les équipes du syndicat mixte du Val de Loir et du syndicat d'eau de Mayet vont désormais y participer. » La mise en place de formations communes sur le territoire est également envisagée.



UN PROJET DE TERRITOIRE

pour co-construire l'avenir

À l'issue d'un solide travail d'études et de réflexions mené en commun par la communauté de communes et ses communes membres, le projet de territoire a été finalisé et approuvé. Celui-ci traduit une volonté partagée des élus municipaux et communautaires d'avancer ensemble, à l'échelle du périmètre intercommunal, pour renforcer l'attractivité du territoire et l'offre de services publics.

Ce projet s'articule donc autour du bloc communal. Solidairement, les élus municipaux et communautaires affirment leur volonté de développer des réseaux d'optimisation pour coordonner et harmoniser les initiatives publiques.



Dans ce but, ils vont mettre en commun d'importants moyens humains et financiers, qui seront tout particulièrement affectés aux axes prioritaires définis dans le projet, et qui répondent à un objectif commun : l'attractivité du territoire. Pour réussir, ils pourront s'appuyer sur le pacte fiscal et financier qui doit leur donner les moyens de concrétiser leurs projets. Ils devront aussi impliquer et responsabiliser tous les acteurs locaux publics et privés.

Des points d'étape seront régulièrement proposés pour faire évoluer le projet de territoire en fonction de l'actualité.

Pour mettre au point ce document unique, les élus des 19 communes et de la communauté de communes, ainsi que près de 80 agents municipaux et communautaires, ont échangé pendant plusieurs mois, au sein de 7 ateliers de travail, à l'occasion de temps de restitution et en s'appuyant sur une plateforme participative. Ils ont été accompagnés par le cabinet Willing qui les a également guidés dans l'élaboration du pacte fiscal et financier.



EN CHIFFRES

7 THÉMATIQUES DE TRAVAIL

- Patrimoine et environnement
- Économie et emploi
- Mobilité
- Développement territorial
- Santé
- Communication
- Organisation et performance des collectivités

6 orientations stratégiques

Développer Le territoire en créant les synergies propres au développement de son **attractivité**

Équiper

l'intercommunalité et ses communes afin de **rapprocher les services publics des habitants**

Protéger le patrimoine et l'environnement

Aménager

le territoire en développant les **mobilités** et en adaptant l'offre de **logements** à ses besoins

Optimiser l'offre existante de **services publics** avec une synergie communes - intercommunalité

Valoriser

les atouts du territoire par une **communication** cohérente et homogène

60 ACTIONS programmées dont une majorité sont transversales

Un pacte fiscal et financier pour concrétiser le projet de territoire

Pour se donner les moyens de mener à bien leur projet de territoire, les élus du bloc communal ont pris acte des orientations d'un pacte fiscal et financier conçu pour guider les collectivités jusqu'en 2026.

« Dans la continuité du projet de territoire, le pacte fiscal et financier est né d'une volonté des élus municipaux et communautaires de dialoguer, de partager leurs connaissances et leurs réflexions pour co-construire le territoire avec cohérence, réalisme et ambition, explique Ghislaine Leviau, vice-présidente. Notre objectif est de dégager des marges de manoeuvres financières en optimisant les ressources et les charges de nos collectivités pour financer nos actions. Bien évidemment, chaque commune reste libre d'appliquer ce pacte, mais notre intérêt est d'agir solidairement. »

Les élus ont été accompagnés par un cabinet professionnel qui a établi un état des lieux de la situation financière et fiscale des collectivités. Celui-ci a identifié 6 leviers d'optimisation :

3 leviers d'optimisation de la dépense publique :

- **Mutualiser** les **contrats d'assurances** de chaque collectivité pour obtenir des tarifs plus avantageux ;
- **Optimiser** les **charges à caractère général** des collectivités (achats, fournitures, prestations, gestions des fluides...) ;
- **Faciliter** la mise en réseau des compétences internes pour s'appuyer sur **la complémentarité des expertises** du personnel de chaque collectivité.

3 leviers d'optimisation des ressources :

- **Mettre à jour** les bases fiscales communales et intercommunales pour s'assurer que les déclarations des ménages concernant l'état des logements correspondent à la réalité, afin de **garantir l'équité fiscale** ;
- **Mettre en place** un fonds de concours permettant à la communauté de communes de **soutenir financièrement** un équipement communal ;
- **Mettre en place** un fonds de concours permettant aux communes de **soutenir financièrement** des équipements à rayonnement intercommunal.



L'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) est engagée !

Le 29 novembre 2022, les élus de la communauté de communes ont officialisé le lancement de l'Opération de Revitalisation du Territoire par la signature d'une convention avec les partenaires de l'intercommunalité : l'État, le Conseil Régional, le Conseil départemental, le PETR Pays Vallée du Loir, la Banque des Territoires, ainsi que les communes du Lude et de Mayet. La communauté de communes obtient, dans ce cadre, l'engagement logistique et financier des co-signataires pour déployer un plan d'actions conçu pour dynamiser l'activité

du territoire Sud Sarthe et renforcer son attractivité. Les chambres consulaires, ainsi que plusieurs organismes socio-économiques, accompagneront sa mise en œuvre.

L'ORT s'articule, en toute cohérence, autour des orientations stratégiques définies dans le projet de territoire et 34 premières actions ont été définies. Elle intègre également les orientations stratégiques inscrites au Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) de la communauté de communes Sud Sarthe.



« De plus, l'ORT inclut plusieurs actions qui sont initiées par les communes du Lude et de Mayet et bénéficient du programme Petites Villes de Demain », précise Catherine Donné, vice-présidente, ajoutant que le plan d'actions, qui couvre l'ensemble du territoire communautaire, reste évolutif.

Avoir une vision précise de la typologie des habitats pour adapter les aides



La communauté de communes a fait réaliser une étude "pré-opérationnelle" dans l'objectif d'avoir une vision précise de l'état des habitats sur le territoire. Les données recueillies doivent permettre aux élus de se prononcer sur la nécessité de lancer une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. « Grâce à ce diagnostic, nous allons pouvoir définir les publics qui ont le plus besoin d'être soutenus et pour quels types de travaux », explique Catherine Donné, vice-présidente. Une décision sera prise en 2023.

LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

1/3 des logements sont des **passoires thermiques**

1/5 des logements sont occupés par des **personnes âgées de plus de 65 ans**

+ DE 80 % des logements sont occupés par leurs **propriétaires**

1 logement sur 30 est potentiellement **dégradé**

Le territoire de la communauté de communes compte **13 150 logements**, dont **10 289 en centre-bourg**.

HABITAT

Opération Hébergement temporaire chez l'habitant

La communauté de communes, en partenariat avec l'État et la Région, encourage les habitants à héberger des stagiaires et des apprentis.



En accueillant un jeune (de 15 à 30 ans) le temps de son stage ou de son alternance, quelques nuits sur une semaine, un mois ou une année, pour un tarif établi à 15 € la nuit (270 € par mois au maximum) vous :

- Aidez l'apprenti ou le stagiaire à suivre sa formation dans de bonnes conditions à des conditions financières raisonnables ;
- Permettez à nos entreprises de recruter les jeunes dont elles ont besoin pour se développer ;
- Développez des liens intergénérationnels et conviviaux.

Encadré par les équipes expérimentées et professionnelles de l'association Le Flore, ce dispositif est déployé dans tout le sud Sarthe et donne pleinement satisfaction.

Contact

www.flore-habitatjeunes.org - Tel : 02.43.81.27.55



Trois nouvelles entreprises à Loirécopark 1 et 2

Depuis près d'un an, trois nouvelles entreprises sont installées sur le site économique intercommunal de Loirécopark, à Vaas, au sein de bâtiments construits par la communauté de communes.

« En 2018, le Conseil communautaire a pris l'initiative d'investir dans la construction de ces locaux d'activités, pour renforcer l'attractivité de Loirécopark et favoriser la création d'emplois sur le territoire. Cette opération est une réussite, puisque tous les bâtiments sont occupés depuis leur mise en service, a rappelé le président de la communauté de communes, François Boussard, lors de l'inauguration du site, le 4 juillet 2022. Pour financer ce chantier, nous avons bénéficié d'aides du Conseil Régional et de l'État qui ont couvert 65 % du budget ; ce qui nous a permis de proposer des tarifs de location attractifs. Nous avons établi des crédits-bails qui permettront aux locataires d'être propriétaires de leurs locaux d'ici 12 ou 20 ans. »

Les entreprises implantées sont :

- ~ MCG Automobile (vente de pièces détachées pour automobiles de la marque BMW - neuf ou occasion) - 8 salariés ;



- ~ KMD Motorsport (location et préparation de karts pour compétitions) - 2 associés ;
- ~ JS Fabrication (conception de chaussures orthopédiques) - 2 associés (l'entreprise occupait, depuis 2019, un local des ateliers relais de Loirécopark).

Ces sociétés disposent respectivement d'ateliers de 200, 300 et 500 m², ainsi que de bureaux. Tous les chefs d'entreprises soulignent la fonctionnalité des bâtiments, ainsi que la visibilité dont ils bénéficient. De surcroît, ces locaux lumineux ont été conçus pour consommer le moins d'énergie possible. Des panneaux photovoltaïques ont notamment été positionnés sur les toitures-terrasses pour produire de l'électricité qui est revendue, par la communauté de communes, à son fournisseur d'énergie.



Un ambitieux projet d'aménagement sur le site intercommunal de l'échangeur autoroutier Loirécopark 3

Comme l'ont annoncé François Boussard et Hervé Roncière, respectivement présidents des communautés de communes Sud Sarthe et Loir-Lucé-Bercé, la partie de Loirécopark située en bordure de l'échangeur autoroutier de l'A28 à Montabon, sur une surface de 17 hectares à terme, devrait prochainement être acquise par un développeur immobilier.

Fruit d'une alliance entre un important fonds d'investissement mondial et des experts français du développement et de l'aménagement immobilier, le groupe Castignac a choisi de s'investir sur ce site. « Nous croyons beaucoup dans le développement de l'axe routier Le Mans / Tours, qui a l'avantage d'être situé à proximité de plusieurs grands centres urbains et ouvre de nouvelles perspectives au moment où les principaux pôles industriels et logistiques de la région Centre sont saturés, explique Brahim Zniber, directeur du développement et de la promotion de Castignac. Dès le premier trimestre 2023, nous prévoyons de lancer les études en vue de l'obtention des autorisations administratives et du permis de construire. Le démarrage des travaux peut être envisagé d'ici 18 mois à 2 ans. » Castignac, qui a déjà concrétisé plusieurs projets d'envergure (dont 550 000 m² de locaux d'activités dans les Hauts de France) assurera l'aménagement des terrains (réseaux, voirie...), ainsi que la construction des bâtiments, dont il restera le propriétaire. « Nous conservons, ainsi, toute la maîtrise de la gestion du site sur le long terme, ce qui est un gage de pérennité et de constance pour la collectivité », souligne Brahim Zniber.

« Cette opération représente une belle opportunité, pour la communauté de communes, de finaliser l'aménagement de Loirécopark 3. C'est le résultat d'un travail de réseau efficace et la perspective d'un partenariat innovant avec un investisseur, Castignac, qui sera notre interlocuteur unique », affirme François Boussard.

DE NOUVEAUX PROJETS POUR LOIRÉCOPARK

La communauté de communes souhaite réover la maison située à l'entrée de Loirécopark, à Vaas, pour y aménager des bureaux professionnels, ainsi que des logements qui pourront être dédiés à des stagiaires et des apprentis. L'objectif est de répondre à des besoins régulièrement exprimés par les entrepreneurs locaux.

LA MISSION ÉCONOMIQUE

EN CHIFFRES

28 porteurs de projets de création d'entreprises et **10** démarches de transmission d'entreprises ont été accompagnées

50 professionnels ont participé aux ateliers

40 usagers ont été accueillis au coworking et **14** dans les bureaux dédiés aux professionnels dans le même bâtiment de l'allée de l'ancienne gare, au Lude



Trois nouveaux bâtiments blancs sur la zone d'activités de La Belle Croix, à Requeil

Pour favoriser la création d'emplois sur le territoire, la communauté de communes va construire trois nouveaux bâtiments "blancs" sur la zone intercommunale d'activités de La Belle Croix 2. Ceux-ci seront implantés le long de la route de Requeil, à côté des premiers locaux construits il y a quelques années et déjà occupés.

Comme ceux de Loirécopark ouverts à Vaas en 2022, chaque local offrira une surface d'atelier différente (respectivement 200, 300 et 500 m²), avec possibilité d'agrandissement, afin d'être en capacité de répondre aux différentes demandes des porteurs de projets. De plus, comme c'est désormais la règle, ces bâtiments

seront économes en énergie et recouverts de panneaux photovoltaïques.

Le permis de construire du programme a été accepté cet automne et la consultation des entreprises est lancée. Les travaux devraient démarrer au début de 2023 pour s'achever un an plus tard.

50 % du budget de l'opération sera couvert par les financements des partenaires publics de la communauté de communes. « Cela nous permettra de proposer, aux futurs locataires, des loyers à des prix modérés et attractifs, adaptés aux besoins des entrepreneurs », précise François Boussard, président.

La communauté de communes rachète un bâtiment à La Belle Croix

La communauté de communes a racheté un bâtiment inoccupé sur la zone de la Belle Croix 1 (située le long de la route du Lude). Des travaux vont être prochainement réalisés pour y accueillir une entreprise de ferronnerie d'art, K-del, dirigée par Caroline Delareux, précédemment installée à Saint-Jean-de-la-Motte.

SANTÉ

Une coordonnatrice pour renforcer l'offre de soins

Les besoins en offre de soins sur le territoire sont de plus en plus importants. C'est pourquoi les élus ont mis la question de la santé au premier rang de leurs priorités. Dans cette logique, ils ont choisi de se donner de nouveaux moyens en recrutant une coordonnatrice de santé expérimentée.

Perrine Debraise, qui travaillait jusqu'alors à l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France, occupe ce poste depuis le 1^{er} septembre. Elle a pour principales missions :

- ~ de promouvoir et faciliter l'installation de professionnels de santé ;
- ~ d'animer le réseau des acteurs de santé déjà installés sur le territoire afin de favoriser l'émergence de projets (exercice coordonné, télémédecine...);
- ~ d'établir un Contrat Local de Santé, qui définira le cadre de travail répondant aux préoccupations des praticiens et de la population : travail sur le renforcement de l'accès aux soins, développement d'actions de prévention et d'éducation à la santé...

Dès sa prise de fonction, Perrine Debraise, qui est originaire de la Sarthe, a commencé par aller à la rencontre des professionnels médicaux et paramédicaux, ainsi que des élus, pour effectuer un état des lieux, être à l'écoute des attentes et recenser les actions déjà proposées. Elle travaille également en lien avec les institutions (Agence Régionale de Santé, Région, Département) et souhaite déployer des actions de communication.

« Afin de rester ouverts à toutes les opportunités, nous continuons, en parallèle, à travailler avec un cabinet chargé d'accompagner l'installation de médecins dans nos communes », précise Pierre Ouvrard, vice-président, ajoutant que le territoire a aussi besoin d'infirmiers, d'aides-soignants...

Arrivée d'un audio-prothésiste

Dès à présent, grâce à ce travail de réseau, les élus reçoivent régulièrement la visite de professionnels médicaux sur le territoire. « Nous savons que cette démarche de prospection nécessite une action permanente et c'est pourquoi nous avons recruté Perrine Debraise, dont les compétences sont reconnues », poursuit Pierre Ouvrard soulignant l'installation, en 2022, d'un cabinet d'audio-prothésistes dans la maison de santé intercommunale de Mayet (une journée hebdomadaire de consultation).



EXONÉRATION FISCALE POUR LES NOUVEAUX MÉDECINS

Les élus ont fait le choix d'exonérer du paiement de la Contribution Foncière des Entreprises, pour 5 ans, les médecins et auxiliaires de médecine qui choisiront le territoire et qui n'auraient jamais bénéficié de cette exonération. Cette mesure est réservée aux territoires classés en Zone de Revitalisation Rurale, comme c'est le cas de Sud Sarthe. Cette décision est un levier, employé par la collectivité, pour attirer de nouveaux praticiens sur le territoire.





RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Une plateforme de conseil et de suivi gratuite !

Vous souhaitez faire rénover votre logement ou un habitat dont vous êtes propriétaire ?
Vous souhaitez être écoutés et guidés pour faire les bons choix de travaux, de prestataires ?
Vous souhaitez pouvoir obtenir des aides publiques pour réaliser ces aménagements ?



Un plan pour les bâtiments publics

Dans le contexte économique et énergétique actuel, la communauté de communes a choisi d'accélérer la rénovation énergétique des bâtiments publics communautaires. Dans cette perspective, un audit énergétique a été réalisé sur l'ensemble du parc immobilier communautaire.

« Ce diagnostic nous a permis d'identifier les immeubles les plus énergivores, afin d'établir un plan pluriannuel de travaux de rénovation énergétique qui sera mis en œuvre dès 2023. En toute logique, nous allons intervenir en priorité sur les sites qui consomment le plus d'énergie et accueillent le plus de public, explique Yves Le Bouffant, vice-président. Nous voulons agir rapidement, car nous sommes pleinement conscients que la transition énergétique est un enjeu majeur. » Déjà, la communauté de communes met progressivement en place des mesures de sobriété énergétique en adaptant et réduisant, dans la mesure du possible, les puissances des éclairages.

ENVIRONNEMENT

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Les contrôles des installations d'assainissement non collectif sont obligatoires et effectués :

- ~ En cas de vente de l'habitation
 - ~ En cas de première mise en service ou de réhabilitation d'une installation (avant et après travaux)
 - ~ Tous les 10 ans pour toutes installations existantes.
- Dans ce cadre, la priorité du SPANC est de contrôler les installations les plus polluantes qui peuvent mettre en danger la vie des personnes.

En 2022, le SPANC de la communauté de communes a réalisé près de **600** contrôles et **462** en 2021.

Des bornes de recharge électrique en perspective



Les élus de la communauté de communes développent l'implantation de bornes de recharge pour véhicules électriques sur le territoire. Des prospections sont en cours auprès de prestataires proposant l'installation et la gestion des bornes, sans investissement de la part de la collectivité. Déjà, la communauté de communes a installé une borne de recharge rapide sur le site de Loirécopark, à Vaas, lorsqu'elle a fait le choix de s'équiper de quatre véhicules électriques (3 Zoé et 1 Kangoo).

GEMAPI

La communauté de communes accompagne la communication du Syndicat Mixte Fare Loir Aune Marconne Maulne (SM FLAMM)

Le SM FLAMM a été créé en 2021 pour entretenir et gérer plusieurs cours d'eau qui traversent certaines communes du territoire Sud Sarthe. La communauté de communes adhère à cette structure.

Afin de faire connaître ses projets et ses actions, mais aussi de rappeler les devoirs et les obligations des habitants, le SM FLAMM a demandé à la communauté de communes de l'accompagner dans le développement et le déploiement de ses outils de communication.

Dans le cadre d'une convention de mise à disposition de service, l'équipe communication de la communauté de communes travaille à la création de plusieurs supports :

- ~ Un site internet en cours de création ;
- ~ Un livret pédagogique ;
- ~ Des affiches à destination des habitants.

Déjà, la conception du site internet a permis de définir une charte graphique qui sera déclinée sur les autres documents.

GENDARMERIE

Les bâtiments sont sortis de terre

Lancée il y a 18 mois, la construction de la nouvelle gendarmerie intercommunale, au Lude, se poursuit conformément au calendrier prévu. En cette fin d'année 2022, la structure des bâtiments où logeront les 19 gendarmes et leurs familles est achevée. Il en sera bientôt de même pour le bâtiment dédié aux activités de la gendarmerie. A présent, le chantier est entré dans la phase d'aménagement intérieur des immeubles.

Cette opération, pilotée et financée par la communauté de communes, sous l'autorité des pouvoirs publics, devrait s'achever d'ici fin 2023. Cet investissement assurera le maintien d'une brigade de gendarmerie garante de la sécurité des habitants du territoire. En ce sens, cette gendarmerie doit contribuer à renforcer l'attractivité du Sud Sarthe.

Une saison 2022 exceptionnelle !

La saison 2022 a connu une fréquentation exceptionnelle, voire record dans les campings du territoire Sud Sarthe. La communauté des communes a conservé et même renforcé son attractivité !

« Les touristes apprécient l'authenticité de notre territoire, loin des stations balnéaires surchargées et hors de prix. Ici, tout est à taille humaine. On y vient pour se mettre au vert, profiter d'équipements de qualité, du patrimoine... », constate Marc Lesschaeve, vice-président, se réjouissant du retour des touristes étrangers, notamment des Hollandais et des Britanniques. L'élu souligne également les efforts faits pour un accueil toujours plus qualitatif. Deux campings, le Lude et Mansigné ont vu leur classement "trois étoiles" reconfirmé. Les 4 aires intercommunales Camping-Car Park sont aussi très appréciées.

Bains finlandais, Swin-golf, salle d'accueil

À l'évidence, la hausse de la fréquentation touristique est également la conséquence des différents investissements réalisés par la communauté de communes :

- ~ L'installation de "bains finlandais" au sein du village de chalets construit au bord du lac à Mansigné. Implantés au milieu d'un bois pour un usage collectif ou

attendant à un chalet et dédiés à ses locataires, ces équipements en bois offrent le plaisir de se baigner dans une eau chaude relaxante et tonifiante par tous les temps. Ils sont particulièrement appréciés par la clientèle nordique ;

- ~ L'aménagement du parcours de swin-golf de 18 trous sur 6 hectares (golf traditionnel sur une surface plus restreinte), dont tous les pratiquants soulignent la qualité. Celui-ci, animé par une association, accueille des compétitions d'envergure régionale et nationale ;



- ~ La rénovation d'une salle d'accueil en bordure de la piscine à Mansigné, au sein du camping. Celle-ci permet notamment de proposer de nouvelles animations.

Enfin, chacun souligne la multiplication des animations proposées à la base de loisirs, à Mansigné. En avril dernier, un biathlon parrainé par des athlètes français de haut niveau, dont la championne olympique Marie Dorin-Habert, et proposé par l'association Even'Mansigné, a connu un beau succès. Il sera renouvelé le week-end des 7, 8, 9 et 10 avril 2023.



Un territoire dédié à la pratique du vélo

Comme le constate Marc Lesschaeve, « le vélo, en particulier le vélo électrique, est de plus en plus populaire auprès des touristes et des habitants. C'est pourquoi la communauté de communes développe les circuits dédiés à ce mode de déplacement. Ainsi, en 2023, avec le Pays Vallée du Loir, nous allons ouvrir une nouvelle boucle qui reliera Luché-Pringé, Mansigné et Saint-Jean-de-la-Motte et sera raccordée à la voie verte menant du Lude à La Flèche. Ce circuit met remarquablement en valeur le paysage et permet de rejoindre les sites les plus populaires de la région, comme le zoo de La Flèche ou le château du Lude. »



L'EQUIPAGES

Une structure unique pour coordonner des services de proximité



Depuis 2020, la communauté de communes a mis en place un centre social intercommunal conçu comme un espace de partage pour construire, en commun, un territoire d'initiatives et de solidarités.

EQUIP'AGES
SUD SARTHE

Pourquoi EQUIP'AGES ?

Le centre social a pris le nom d'EQUIP'AGES, à l'issue d'une consultation par internet réalisée auprès des usagers (près de 170 réponses au questionnaire). Le nom EQUIP'AGES met en valeur les deux caractéristiques principales de la structure :

- Des services pour tous les âges, de la petite enfance aux seniors.
- Une volonté de faire équipe avec les habitants en les impliquant dans les activités de l'EQUIP'AGES.

Qu'est ce que l'EQUIP'AGES ?

Agréé par la Caisse d'Allocations Familiales, l'EQUIP'AGES est une organisation innovante mise en place pour répondre plus efficacement encore aux besoins de toutes les générations.

« C'est un projet d'animation de la vie sociale et de la vie du territoire, résume Pierre Ouvrard, vice-président en charge des affaires sociales. »

4 priorités :

- **Faire participer** les habitants et favoriser leur épanouissement ;
- **Créer** du lien social, notamment à travers des dispositifs intergénérationnels et transversaux ;
- **Articuler** les actions avec les autres acteurs locaux ;
- **Ancrer** les actions dans chacune des 19 communes du territoire, à l'image des accueils périscolaires présents dans chaque commune.

Quelles évolutions pour l'EQUIP'AGES ?

Après 2 premières années de fonctionnement, dans un contexte de restrictions sanitaires, un bilan a été établi, afin de définir un nouveau projet social pour 4 ans (2023-2026). Les habitants, ainsi que les bénévoles des associations, ont été consultés lors de rencontres au sein des services et dans les communes.

« Notre priorité est d'impliquer les publics ayant le plus besoin de nos services », précise Pierre Ouvrard. Cette consultation a, en particulier, montré la nécessité de renforcer le lien social.

Le nouveau projet va également se traduire par la création d'un comité stratégique dans lequel seront intégrés des habitants, des bénévoles associatifs, des élus et des agents communautaires et municipaux.



CONTACT

EQUIP'AGES

Pôle intercommunal

Allée de l'ancienne gare - Le Lude

T 02.85.29.12.08

@ centresocial@comcomsudsarthe.fr



LES CHIFFRES CLÉS DE L'EQUIP'AGES

10 services

présents sur le territoire communautaire (local, permanences, actions dans les communes)

8 226 habitants

(enfants et adultes) ont bénéficié d'un service et d'une activité thématique développés par l'EQUIP'AGES

4 000

habitants

environ utilisent les services de l'EQUIP'AGES

Les services de l'EQUIP'AGES ont géré

6 551

visites et sollicitations de démarches

Les services de l'EQUIP'AGES ont organisé

87

événements et manifestations



Soutien au bénévolat

LIEN PARENTS / ENFANTS

PROXIMITÉ Itinérance

Faire équipe

TRANSVERSALITÉ COHÉSION
Lien social

Participation des habitants

Réseau d'acteurs locaux

ANCRAGE LOCAL

POUR TOUTE LA FAMILLE

Acti'bus

Un service à l'image
de l'EQUIP'AGES

Mis en service peu avant la crise sanitaire, l'Acti'bus est un service original qui démontre parfaitement la volonté des élus de la communauté de communes et de l'EQUIP'AGES d'aller à la rencontre des habitants, dans toutes les communes, pour répondre aux attentes de toutes les générations.

Dédiées à l'origine aux enfants, les animations de l'Acti'bus se sont, en effet, ouvertes à toute la famille et s'installent au cœur de nos villages, près des mairies, des commerces. Aujourd'hui, le passage de l'Acti'bus est un événement attendu dans les communes car il permet aux habitants d'échanger, de renforcer le lien social, de faire remonter les informations.

De surcroît, l'Acti'bus est financé en partie par les entreprises locales qui apposent leur visuel sur le véhicule. Ce service est, en ce sens, porté pour tout un territoire !



France Services

Au carrefour de tous les services

France Services est un guichet unique qui permet d'apporter une première réponse aux habitants recherchant des informations sur des problématiques quotidiennes (santé, emploi, retraite, justice, impôts, logement...). L'équipe de France Services est le lien indispensable entre les habitants et tous les principaux services publics. Elle accueille, conseille, fait remonter les attentes. Elle accompagne les habitants dans leurs démarches, notamment par internet, aide à la constitution des dossiers et des formulaires, assure le suivi des démarches... En fonction des besoins identifiés, France Services propose également des animations thématiques.

Installée au sein de l'Espace Intercommunal des Services (EIS), dont elle assure la gestion et l'organisation des permanences, elle intervient aussi en délocalisé sur les communes de Chenu, Luché-Pringé, Mansigné, Mayet, Vaas, Yvré-le-Pölin.



France Services
Proche de vous au quotidien

CONTACT

France Services

28 place neuve - Le Lude

T 02.85.29.07.22

franceservices.comcomsudsarthe.fr



Le Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants devient Le Relais Petite Enfance

Ce service, implanté depuis plusieurs années sur le territoire, conserve ses trois principales missions :

- **Informer et accompagner** les familles sur les différents modes d'accueil du jeune enfant, en apportant une écoute et en relayant les informations ;
- **Favoriser** la mise en relation entre les parents et les professionnelles de la petite enfance (les assistantes maternelles et gardes à domicile) et accompagner les parents dans leur rôle d'employeur (informations sur le cadre juridique et ses évolutions...);
- **Informer et accompagner** les professionnelles, assistantes maternelles, leur proposer des formations continues, informer des droits et des devoirs, organiser des animations avec les enfants pour permettre la professionnalisation et la socialisation des jeunes enfants.

Sur le territoire, le Relais Petite Enfance est géré par deux animatrices qui proposent notamment, chaque semaine, des demi-journées de jeux-rencontres et des ateliers d'éveil à Aubigné-Racan, Luché-Pringé, Mansigné, Mayet, Requeil, Saint-Jean-de-la-Motte et Vaas.



CONTACT

Relais Petite Enfance

T 02.85.29.12.20

@ rpe@comcomsudsarthe.fr

POUR LES PETITS

Les multi accueils Des activités originales pour les petits



Trois multi accueils sont ouverts aux enfants de 3 mois à 4 ans au Lude, à Pontvallain et à Vaas. Ils couvrent l'ensemble du territoire. Cette année, afin de répondre mieux encore aux besoins des familles, la capacité d'accueil de chaque site a été augmentée pour passer de 18 à 20 places le matin. Animés par des professionnels aux expériences et aux savoir-faire complémentaires, ces multi accueils proposent des animations pédagogiques et originales destinées à favoriser l'éveil et la sociabilisation de l'enfant.

Parmi les thématiques ayant fait l'objet d'animations : Initiation "Parler un mot un signe", éveil musical, médiation animale, rencontre avec les pensionnaires de l'EHPAD de Pontvallain, semaines sur le développement durable, journée nature, semaine du goût, sorties à la ferme, au marché, à la ludothèque, à la bibliothèque, goûter des familles...

« Nos structures se démarquent à travers leurs animations qui séduisent toujours petits et grands », explique Béatrice Latouche, vice-présidente, précisant que l'initiative de ces actions revient aux équipes de chacun des trois multi accueils.



EN CHIFFRES

En 2022

on comptabilise près de

160

enfants



150

familles

fréquentant les multi accueils de la communauté de communes.

CONTACT

MULTI ACCUEIL

Le Lude

T 02 43.94.54.20

@ multiaccueillelude@comcomsudsarthe.fr

Pontvallain

T 02 85.29.43.90

@ multiaccueilpontvallain@comcomsudsarthe.fr

Vaas

T 02 85.29.23.03

@ multiaccueilvaas@comcomsudsarthe.fr



POUR LES ENFANTS...

Des animations originales de la maternelle au lycée

Pour les enfants de 3 à 11 ans, tous les mercredis et aux petites vacances scolaires, des Accueils de Loisirs Sans Hébergement sont ouverts par la communauté de communes sur le territoire. Ces services sont répartis sur six sites : Aubigné-Racan, Le Lude, Mayet, Pontvallain, Yvré-le-Pôlin et Vaas. « Chaque ALSH gère son programme d'animations en autonomie avec des équipes dédiées ».

Les centres de loisirs innovent en proposant des activités toujours plus originales comme des "Escape game", la réalisation de fresques en pixels... Les équipes travaillent aussi avec les acteurs du territoire (les producteurs locaux) et sur des thématiques en lien avec les attentes des jeunes et des familles (environnement, sport, santé, handicap...).

Pour les collégiens et lycéens, trois Espaces Jeunes sont basés au Lude, à Mayet et à Yvré-le-Pôlin. Là encore, ces structures développent des animations en lien avec les goûts des nouvelles générations : "rétrogaming", "Laser game"... L'objectif est d'élargir l'horizon quotidien de ces jeunes, mais aussi de les faire gagner en autonomie, à l'image du voyage en Italie auquel plusieurs d'entre eux ont participé l'été dernier dans le cadre de la junior association.

« Afin d'assurer parfaitement la prise en charge des jeunes, nous accompagnons la formation des encadrants et animateurs. L'ensemble du personnel titulaire est diplômé ou suit un parcours d'obtention d'un brevet professionnel. Nous investissons également dans des formations originales et pratiques, comme celle de facilitation graphique organisée en 2022, afin d'élargir le champ de compétences des équipes, de leur permettre d'innover et de répondre mieux encore à la demande des familles », explique Béatrice Latouche.

CONTACT

Accueils de Loisirs Sans Hébergement

T 02.85.29.12.08

portailfamilles@comcomsudsarthe.fr

ESPACES JEUNES

Le Lude

Maison des associations, rue Émile Crétois

T 06.33.64.44.71

jeunesselelude@comcomsudsarthe.fr

Mayet

Place de la bascule

T 06.84.96.47.27

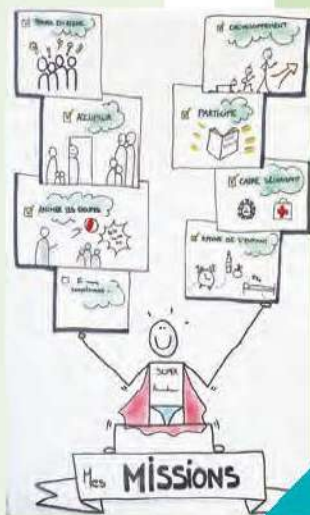
jeunessemayet@comcomsudsarthe.fr

Yvré-le-Pôlin

Plaine de jeux

T 07.87.25.03.06

jeunessepontvallain@comcomsudsarthe.fr



EN CHIFFRES

55 000 heures d'animations sont dispensées chaque année dans les accueils de loisirs.

IMPORTANT

Les équipes des Accueils de Loisirs Sans Hébergement étudient chaque demande d'accueil d'enfants en situation de handicap

Vous souhaitez devenir animateur d'accueils de loisirs ou d'espaces jeunes, travailler en équipe auprès des enfants ou des adolescents ? La communauté de communes recrute en CDD et en contrat d'apprentissage !

Adressez vos candidatures à la communauté de communes
5 rue des écoles
72800 Aubigné-Racan

rh@comcomsudsarthe.fr
www.comcomsudsarthe.fr

À RETENIR

Les dates des prochaines vacances

Vacances de fin d'année

(uniquement Espaces Jeunes)

Du mardi au jeudi

entre le 19 et le 30 décembre

Vacances d'hiver (Centres de Loisirs Sans Hébergement et Espaces Jeunes)

Du lundi 13 au vendredi 24 février

(sauf le week-end)

Vacances de printemps

Du lundi 17 au vendredi 28 avril

(sauf le week-end)

... ET LES JEUNES

Sport pour tous

L'EQUIP'AGES a également vocation à faciliter l'accès de tous aux pratiques sportives, à travers des animations innovantes proposées tout au long de l'année.

Dans cet esprit, la communauté de communes a été labellisée "Terre de jeux 2024". Elle est amenée, à ce titre, à participer et coordonner les journées et semaines olympiques et paralympiques qui contribuent à renforcer la dynamique sportive locale. Ces initiatives peuvent être associatives, municipales ou communautaires.

À l'été 2022, la collectivité a également élargi l'opération "J'apprends à nager" aux piscines de Mayet et Luché-Pringé (tout en poursuivant l'expérience à Mansigné) pour permettre à un nombre grandissant d'enfants de se familiariser avec la natation, dans une volonté d'équité.



FESTIF & VOUS

SUD SARTHE

Festif & Vous Une fête à dimension intercommunale pour l'EQUIP'AGES

Du 9 au 11 septembre 2022, la manifestation culturelle annuelle de la communauté de communes, "Festif & Vous", était organisée pour la première fois sur trois communes du territoire : à Verneuil-le-Chétif le vendredi soir, à Pontvallain le samedi et à Chenus le dimanche. Sur chaque site, des concerts étaient proposés, ainsi que des animations pour les enfants et les familles, avec la participation active des associations locales et des services de l'EQUIP'AGES.

« Avec près de 600 participants sur trois jours, cette nouvelle formule a immédiatement connu une belle réussite. Elle conforte notre volonté de travailler avec les acteurs culturels de nos communes pour impulser et fédérer une dynamique culturelle intercommunale. Ensemble, nous contribuons à créer une identité de territoire et renforçons, ainsi, l'attractivité de nos communes », souligne Éric Martineau, député et élu de la communauté de communes.

La prochaine édition est programmée pour les 15, 16 et 17 septembre 2023. Retenez la date !



Un conseiller numérique pour accompagner les habitants dans leurs pratiques de l'informatique



Le Conseil départemental a recruté et mis à disposition de la communauté de communes un conseiller numérique, Léo Pancher. Sa mission est d'accompagner et d'aider les habitants à mieux maîtriser l'usage des outils numériques. Il a rejoint le service numérique de l'EQUIP'AGES, animé par Vincent Delhommeau, et travaille avec les équipes et partenaires de l'EQUIP'AGES présents sur le territoire.

Dès le printemps, Léo Pancher a mis en place des sessions d'accompagnement individuel à l'Espace Intercommunal des services, au Lude, ainsi que des permanences hebdomadaires à Luché-Pringé, Mayet, Mansigné et Yvré-le-Pôlin. « Après avoir recensé les besoins de la population, je développe un programme d'ateliers collectifs autour de thématiques comme la gestion des photos, la sécurité... », explique Léo Pancher, dont le public est majoritairement composé de seniors et de demandeurs d'emplois. Je suis, en particulier, sollicité pour aider les usagers à remplir les dossiers administratifs uniquement accessibles par internet. » Cet été, le conseiller numérique est aussi intervenu auprès des jeunes dans les Accueils de Loisirs Sans Hébergement. À présent, il accompagne une soixantaine d'usagers chaque mois et souhaite ouvrir des permanences dans d'autres communes pour élargir encore son public.

POUR TOUTES LES GÉNÉRATIONS

Odyssée Sud Sarthe, Réseau de Lecture Publique



Avec l'adhésion de la bibliothèque de Savigné-sous-Le-Lude, le Réseau de Lecture Publique rassemble désormais 13 bibliothèques municipales réparties sur tout le périmètre communautaire. Il est le plus important Réseau de Lecture Publique du département.

Ses deux agents, salariées de la communauté de communes et intégrés à l'EQUIP'AGES, viennent en appui des bénévoles qui gèrent ces bibliothèques. Elles sont à leur écoute et les accompagnent dans la mise en place d'animations, coordonnent des actions à l'échelle intercommunale et leur permettent de se rencontrer régulièrement pour développer des thématiques. La communauté de communes investit également dans des équipements numériques qui favorisent la gestion des fonds d'ouvrages et facilitent les échanges de livres entre chaque structure.

Acteur culturel incontournable du territoire, Odyssée Sud Sarthe, le Réseau de Lecture Publique co-organise la session automnale de "Faites en famille", à travers des séances de Bébés lecteurs. Les bibliothèques accueillent et collaborent avec de nombreuses compagnies artistiques tout au long de l'année. Pleinement ancrées dans le terroir, ces structures s'imposent comme des tiers-lieux où les habitants se rencontrent, échangent et dynamisent le territoire.

CONTACT

Réseau de Lecture Publique

rlp.odyssee@comcomsudsarthe.fr
odyssee.reseaubibli.fr





Une première opération "Argent de poche" intercommunale

Du 24 au 28 octobre dernier, pendant les vacances scolaires d'automne, le service jeunesse de l'EQUIP'AGES, a organisé la première opération "Argent de poche" de la communauté de communes, en partenariat avec la commune de Mayet.

Cette action avait pour objectif de donner à 7 jeunes, âgés de 15 à 26 ans, l'opportunité de participer à des travaux d'intérêt public en étant indemnisés par la collectivité.



Durant 5 matinées, ces jeunes ont fabriqué un petit chalet en bois. Encadrés par une animatrice de la communauté de communes et une agent technique de la Ville de Mayet, ils ont, à cette occasion, pu se familiariser avec le métier de menuisier et approfondir leur connaissance du monde du travail.

Indemnisés à hauteur de 15 € par demi-journée, les jeunes se sont vus remettre, à l'issue de leur semaine, la somme de 75€.

Dès à présent, la communauté de communes envisage de renouveler cette opération et de l'élargir à d'autres communes.



"Jeunes m'activ" : des actions pour l'intégration sociale des 16/29 ans

En partenariat avec la Mission locale Sarthe & Loir et quatre intercommunalités du sud de la Sarthe, la communauté de communes participe au dispositif "Jeunes m'activ". Ce programme, soutenu financièrement par l'État, s'adresse aux jeunes de 16/29 ans sans emploi, sans formation et sortis du système scolaire. Il doit les aider à s'intégrer dans le monde du travail et dans la vie en collectivité en leur permettant de recréer du lien social, de prendre confiance en soi et de construire un parcours de formation et professionnel. Dans cette perspective, la Mission locale et ses partenaires publics développent des actions dont l'opération "Argent de poche".

« Nous souhaitons déployer des projets citoyens qui rayonneront sur tout le territoire communautaire, souligne Béatrice Latouche. Nous voulons, en particulier, contribuer à améliorer la mobilité et la formation des jeunes, mais aussi leur sens civique. »

POUR LA FAMILLE

L'École Intercommunale d'Enseignement Artistique devient l'École des arts

En 2022, l'École Intercommunale d'Enseignement Artistique (EIEA) a pris l'appellation d'École des arts. Ce changement de nom met en évidence la volonté de la communauté de communes de développer un établissement rassemblant différentes disciplines artistiques : la musique, la danse...

Implantée sur trois sites (à Mayet, au Lude et à Mansigné), l'École des arts a pour vocation d'être un centre de ressources ouvert à tous les publics, ainsi qu'aux associations artistiques du territoire. « Nous souhaitons développer une offre complémentaire à celle qui est déjà apportée par le monde associatif. Nous sommes partenaires, facilitateurs et jamais concurrents », résume Éric Martineau.

Dans cet esprit, l'équipe de l'École des arts et plusieurs élus communautaires ont initié une rencontre avec les représentants des harmonies et fanfares du territoire pour échanger, renforcer les liens et envisager des actions communes. Ainsi, l'École des arts va collaborer avec la batterie-

fanfare de Requeil-Château l'Hermitage qui, suite à l'obtention d'un prix national, va proposer plusieurs concerts les 24 et 25 juin 2023.

Dans le cadre de cette même démarche de rassemblement et de diffusion de la culture, l'École des arts intervient régulièrement dans les établissements scolaires et envisage d'accentuer cette présence. Elle programme également des auditions publiques dans les communes, afin d'amener la culture au plus près des habitants*. Enfin, les professeurs de l'École des arts continuent de proposer, chaque fin d'année scolaire, un festival qui rencontre toujours un grand succès, à l'Espace Ronsard du Lude.

* Les prochaines auditions sont programmées les 4 février, 8 avril et 22 avril 2023.



POUR LA FAMILLE



La famille au cœur de l'EQUIP'AGES

Les familles sont au cœur du projet mené par l'EQUIP'AGES. « Notre objectif est de soutenir la parentalité et le vivre ensemble, à travers des initiatives qui permettent, d'une part de renforcer les liens parents-enfants, d'autre part de favoriser l'intégration sociale et le bien-être de ces familles », explique Béatrice Latouche, vice-présidente.

Dès à présent, trois types d'animations sont programmées tout au long de l'année :

- ~ **Les Matinées ludiques**, proposées chaque mois dans 4 communes du territoire : Aubigné-Racan, le Lude, Mansigné et Mayet. Ces demi-journées, gratuites, s'articulent autour d'ateliers d'échanges entre parents et enfants (de 0 à 6 ans).
- ~ **Faites en famille** est un programme intergénérationnel d'animations, ludiques et pédagogiques, culturelles et sportives organisées sur les périodes de vacances scolaires, dans toute la communauté de communes.
- ~ **L'Acti'bus** a pour mission d'aller dans les communes à la rencontre des habitants en s'appuyant sur le jeu, le dialogue, la découverte culturelle ou sportive...

CONTACT

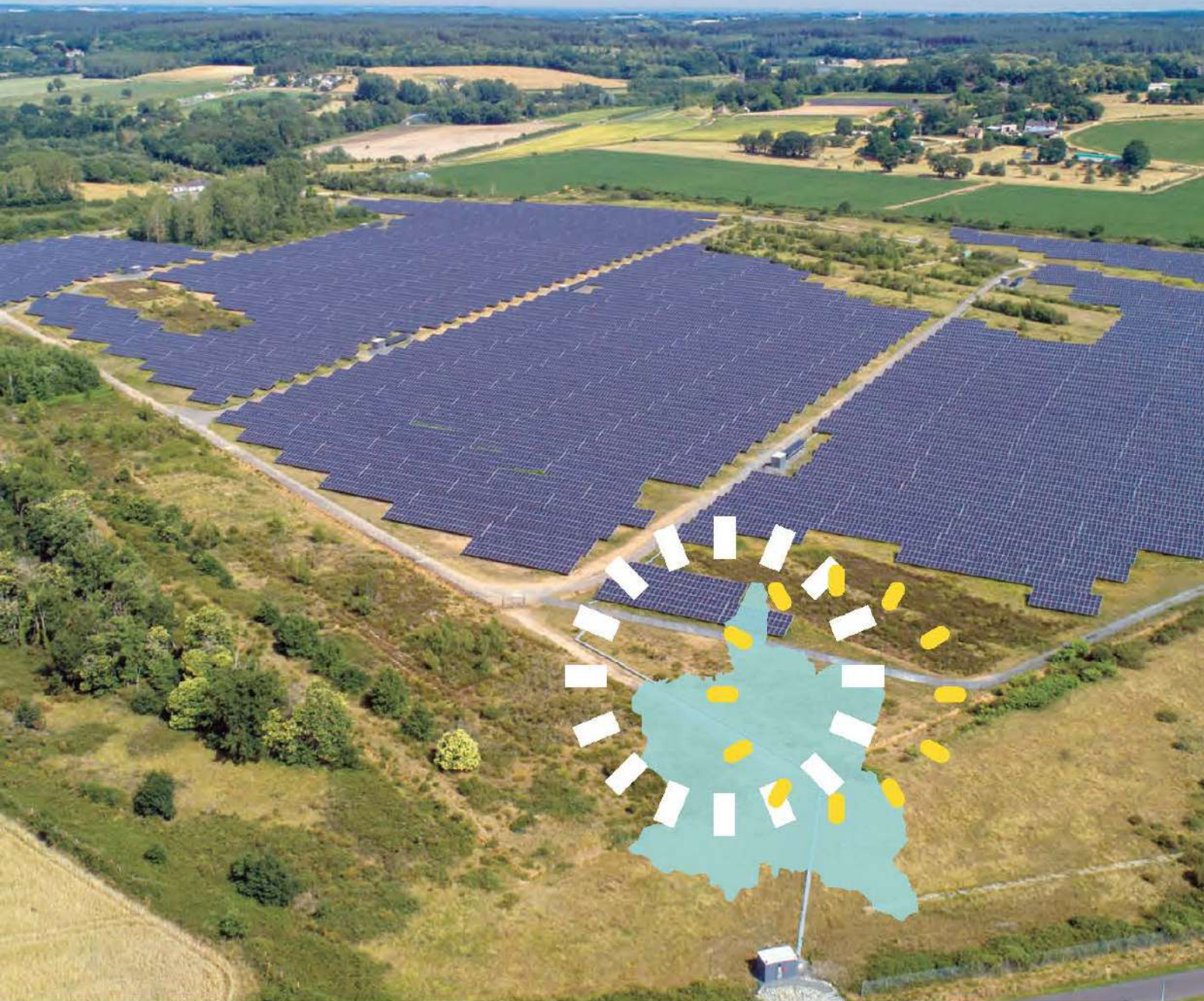
École des arts
T 06.84.54.24.33
@ ecoledesarts@comcomsudsarthe.fr

CONTACT

Familles

@ portailfamilles@comcomsudsarthe.fr

L'ÉNERGIE SOLAIRE rayonne sur le SUD SARTHE



Aubigné-Racan • La Bruère-sur-Loir • La Chapelle-aux-Choux • Château-l'Hermitage • Chenu • Coulongé • Le Lude/Dissé-sous-le-Lude • Luché-Pringé • Mansigné
• Mayet • Pontvallain • Requeil • Saint-Germain-d'Arcé • Saint-Jean-de-La-Motte • Sarcé • Savigné-sous-le-Lude • Vaas • Verneil-le-Chétif • Yvré-le-Pôlin